



Pommier / Poirier

N°07
30/03/2023



Animateur filière

Aline BEZ
FREDON Nouvelle-Aquitaine
aline.bez@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition
Limousin N°07
du 30/03/23 »*



Edition Limousin
Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Pommier

- **Stade : C3 (BBCH 54) à E (BBCH 57)** selon les variétés et les secteurs géographiques.
- **Tavelure** : Période à risque lors d'épisode pluvieux.
- **Chancre à Nectria** : Période à risque lors d'épisode pluvieux dans les parcelles contaminées en 2022, notamment dans celles qui seront en fleurs.
- **Pucerons cendrés et verts** : période à risque en cours.
- **Anthomome** : Risque de pontes en cours dans les vergers au stade D.
- **Chenilles défoliatrices** : Reprise d'activité en cours.
- **Xylébores** : pièges à poser rapidement en parcelles touchées les années précédentes.
- **Hoplocampe du pommier** : pose des pièges à prévoir au stade E (BBCH 57) en cas d'attaques en 2022. Reprise d'activité imminente et risque de ponte dès la floraison.

Poirier

- **Stade C (BBCH 53) à stade F (BBCH 61)** selon les variétés et les secteurs géographiques.
- **Tavelure** : Voir chapitre « Pommier ».
- **Psylle du poirier** : Développement larvaire en cours
- **Puceron mauve** : Période à risque en cours.
- **Chenilles défoliatrices** : Voir chapitre « Pommier ».

Données météorologiques

Prévision du 30 Mars au 5 Avril : Source Météo France prévision à 7 jours : Le temps devrait rester plutôt frais et humide durant tout le week-end. Les températures devraient être sous les normales de saison.

	Vendredi 31	Samedi 1 avril	Dimanche 2	Lundi 3	Mardi 4	Mercredi 5	Jeudi 6
Secteur Allasac (19)	 11° / 17° ▶ 30 km/h 65 km/h	 8° / 12° ▶ 25 km/h 50 km/h	 6° / 14° ▼ 20 km/h 45 km/h	 5° / 17° ▼ 15 km/h 45 km/h	 1° / 17° ▼ 15 km/h	 2° / 17° ▲ 15 km/h	 3° / 17° ▼ 15 km/h
Secteur Lanouaille (24)	 10° / 15° ▶ 35 km/h 70 km/h	 7° / 12° ▶ 30 km/h 55 km/h	 6° / 13° ▼ 25 km/h 45 km/h	 4° / 14° ▼ 20 km/h	 2° / 14° ▶ 15 km/h	 2° / 14° ▲ 15 km/h	 3° / 14° ▶ 15 km/h
Secteur Lubersac (19)	 10° / 15° ▶ 30 km/h 75 km/h	 7° / 11° ▶ 30 km/h 55 km/h	 5° / 11° ▼ 25 km/h 50 km/h	 4° / 13° ▼ 15 km/h 45 km/h	 2° / 14° ▼ 15 km/h	 3° / 14° ▼ 15 km/h	 3° / 14° ▼ 15 km/h
Secteur Saint Yrieix La Perche (87)	 9° / 14° ▶ 30 km/h 70 km/h	 6° / 12° ▶ 30 km/h 55 km/h	 5° / 11° ▼ 25 km/h 45 km/h	 3° / 13° ▼ 15 km/h 45 km/h	 1° / 13° ▲ 20 km/h	 2° / 13° ▼ 15 km/h	 2° / 13° ▼ 15 km/h

• Sensibilité au gel

Les seuils critiques de températures établis par espèces pour chaque stade végétatif font référence à la température à l'air libre lue au niveau du bouquet floral. Le tableau ci-après mentionne les températures susceptibles d'induire des dégâts. La présence d'eau sur la végétation avant le début du gel (pluie non ressuyée, dépôt de rosée en début de nuit) augmente la sensibilité au gel et le niveau de dégâts.

Sensibilité au gel des différentes espèces : stades phénologiques et seuils critiques



















	 Stade B Début de gonflement	 Stade C Gonflement apparent	 Stade D Apparition des boutons floraux	 Stade E Pétales visibles	 Stade F Floraison	 Stade G-H Chute des pétales	 Stade I Nouaison
Pommier	- 7°C	- 4°C	- 3.5°C	- 2°C	- 1.8°C	- 1.6°C	- 1.6°C
Poirier	- 7°C	- 6°C	- 4.5°C	- 2.8°C	- 1.6°C	- 1.5°C	- 1°C

Source seuils critiques INRA - CTIFL

Remarque : les seuils retenus ont été déterminés à partir d'anciennes variétés, compte tenu de l'arrivée de nombreuses nouvelles variétés, ces seuils ne sont qu'indicatifs.

Pommier

- Stade phénologique

Code BBCH	Stade	Description	Photo				
5 = Apparition de l'inflorescence			Golden	Gala	Evelina	Opal	Mandy
51	B	<p>GONFLEMENT DES BOURGEONS</p> <p>Premier gonflement visible du bourgeon floral ; les écailles ont des taches claires et s'allongent.</p>					
53	C	<p>ÉCLATEMENT DES BOURGEONS</p> <p>Les extrémités des feuilles entourant les fleurs sont visibles.</p>					
54	C3	<p>OREILLE DE SOURIS</p> <p>Les extrémités des feuilles dépassent les écailles de 10 mm, les premières feuilles se séparent.</p>					
55	D	<p>BOUTON VERT</p> <p>Les premiers boutons floraux sont visibles mais non épanouis.</p>					
56	D3	<p>BOUTON VERT</p> <p>Les fleurs encore fermées commencent à se séparer</p>					
57	E	<p>BOUTON ROSE</p> <p>Les sépales s'ouvrent légèrement, les pétales s'allongent et deviennent visibles.</p>					

• Période de floraison

L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.



Cet arrêté étend à tous les produits phytopharmaceutiques le principe d'une évaluation de la possibilité d'utiliser un produit phytopharmaceutique pendant la période de floraison sur les cultures attractives pour les pollinisateurs et sur les zones de butinage au regard du risque pour les pollinisateurs. Si le produit est autorisé par l'Anses pour un usage en floraison le traitement doit, sauf cas particulier, être réalisé dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil. L'arrêté prévoit des mesures transitoires et un calendrier de mise en œuvre de ces nouvelles dispositions.

Une note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 est disponible sur le lien suivant : [Note DRAAF arrêté abeilles](#).

Note nationale :

- [Note nationale biodiversité Abeilles sauvages](#)

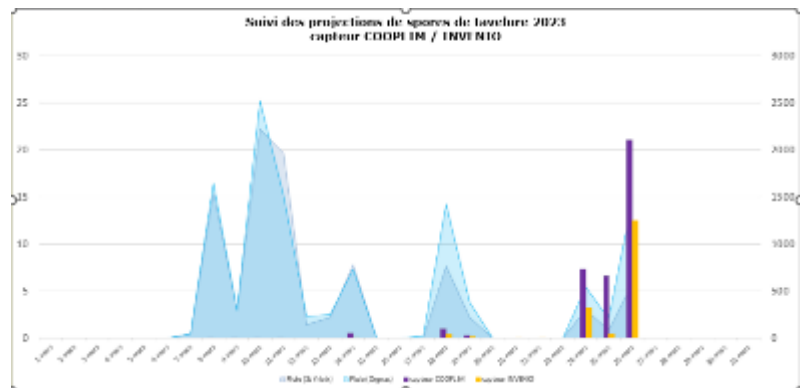


• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Observations du réseau

Le suivi des projections de spores est assuré via le capteur de spores d'INVENIO situé à Saint-Yrieix-La-Perche (87) en plus de celui de COOPLIM situé à Orgnac-sur-Vézère (19).

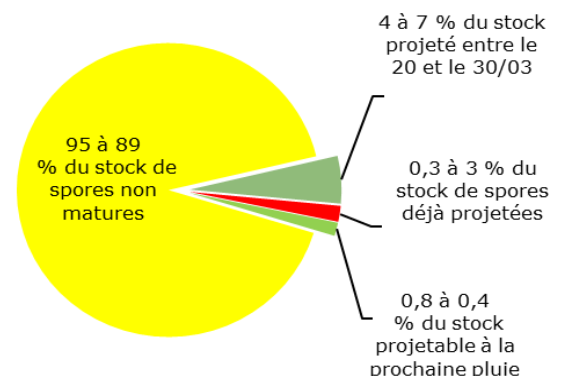
Comme le montre le graphique ci-contre, après de très faibles projections détectées par les capteurs entre le 14 et le 19 mars, **d'importantes projections ont été enregistrées du 24 au 26 mars** pour environ 7 mm de pluie tombés sur le secteur d'Orgnac sur Vézère et 3 mm sur le secteur de St Yrieix la Perche.



Résultats de la modélisation Tavelure DGAL-ONPV/INOKI® :

Le niveau de contamination était assez grave à grave pour le secteur de Dun le Paleste (23) car la durée d'humectation a été plus longue (20 à 30h), contrairement aux secteurs de Lubersac (19) et Coussac Bonneval (87) où la durée d'humectation n'aurait pas dépassé les 12h avec des températures quasi égales (7 à 11°C).

Maturation et projection d'après le modèle Inoki



Le risque tavelure dépend :

- Du stade de la culture : Stade sensible C-C3 atteint (apparition des organes verts)
- De l'importance de la « projection » : à chaque pluie, seules les spores à maturité sont projetées ;

- De l'importance de la « contamination » : en fonction des conditions d'humectation du feuillage et des températures, un nombre plus ou moins grand de spores vont germer et contaminer le végétal.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace) :

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

Evaluation du risque

Les stades végétatifs de sensibilité à la tavelure sont atteints sur l'ensemble des variétés.

Les pluies annoncées en cette fin de semaine donneront lieu à des projections, qui pourront engendrer des contaminations si les conditions de températures et d'humectation sont réunies.

• Rugosité

Les périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

Evaluation du risque

Le stade E/E2 (BBCH 57-59) est atteint dans certains vergers et pour certaines variétés Opal et Mandy, la période à risque a débuté.

La gestion des parcelles doit donc s'effectuer en tenant compte des prévisions météorologiques, de la sensibilité variétale et de l'évolution de la végétation.



Périthèces de *Neonectria ditissima*
(Crédit Photo : E. Vignaud - FREDON NA)

• Chancre à Nectria (*Neonectria ditissima*)

Éléments de biologie

Les ascospores et les conidies sont libérées de la fin d'hiver à l'automne lors des épisodes pluvieux. Les risques débutent alors dès le stade B « début de gonflement » (BBCH 51) et **les contaminations sont possibles** dans les plaies des rameaux et du tronc, **dans les fleurs (stades F2 à H = BBCH 64/65 à 67)** et dans les fruits peu avant la récolte.

La température favorable à la contamination se situe entre 14 et 16°C et l'arbre doit rester humide au moins 6 heures avant la pénétration de l'agent pathogène.

Observations du réseau

Les périthèces rouges peuvent être observables dans les vergers, notamment sur les jeunes plantations.

Evaluation du risque

Le stade de sensibilité F2 (BBCH 64/65) n'est pas atteint.

• Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

Éléments de biologie

Le champignon reprend son activité quand le végétal a atteint le stade C3 (BBCH 54), après avoir passé l'hiver sous la forme de mycélium dans les écailles des bourgeons. Il envahit les feuilles en rosette issues de bourgeons contaminés lors du printemps dernier et forme alors les foyers primaires, principalement sur les boutons floraux, puis les fleurs.

Suivant les conditions climatiques (forte humidité de l'air et température comprise entre 10°C et 20°C), les attaques primaires produisent des conidies qui donneront naissance aux foyers secondaires.

Les jeunes feuilles sont sensibles et réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Evaluation du risque

La période à risque est en cours : le végétal a atteint le stade de sensibilité, les températures actuelles et attendues les prochains jours sont favorables aux contaminations.

Mesures prophylactiques

Surveillez les parcelles contaminées en 2022 car la suppression des pousses oïdiées dès leur apparition permet de réduire l'inoculum primaire et de limiter les risques de contaminations secondaires.

- **Puceron cendré** (*Dysaphis plantaginea*) et **puceron vert** (*Aphis pomi*)

Observations du réseau

Les températures chaudes sont favorables au développement des pucerons que l'on observe de plus en plus en vergers.

Seuil indicatif de risque atteint dès que :

- Le puceron cendré est observé dans la parcelle ;
- 15 % des bouquets sont occupés par le puceron vert.



Fondatrice de puceron cendré
(Crédit photo : FREDON NA)

Evaluation du risque

La période à risque est en cours.

Méthodes alternatives

B

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

- **Anthonome du pommier** (*Anthonomus pomorus*)

Observations du réseau

Depuis la semaine dernière des adultes sont capturés lors de battages en verger.

Les pontes sont en cours dans les vergers qui sont au stade D (BBCH 55).

Les parcelles concernées par ce ravageur en 2022 doivent faire l'objet d'un suivi régulier dès le début du stade B (BBCH 51). La méthode la plus simple consistera à réaliser des frappages : une pièce de tissu clair (40 cm x 40 cm) permet de recueillir les insectes lorsque l'on frappe les branches.



Anthonome adulte (à gauche) et une piqûre de ponte sur bouton floral (à droite)

(Crédit Photos : FREDON NA)

Seuil indicatif de risque : 30 adultes pour 100 battages.

Evaluation du risque

La période à risque de ponte est en cours dans les vergers au stade D (BBCH 55). Soyez vigilants sur vos parcelles à problème « Anthonome » récurrent jusqu'à ce que l'ensemble de vos variétés aient dépassé ce stade.

- **Chenilles défoliatrices – Tordeuses**

Cf paragraphe « Chenilles défoliatrices - Tordeuses » dans le chapitre « Poirier ».

• Xylébores

Observations du réseau

Les températures chaudes sont favorables à l'émergence des xylébores.

Evaluation du risque

Le risque d'émergence est en cours, notamment sur les parcelles ayant eu des dégâts l'an dernier, les parcelles avec présence d'arbres affaiblis (problème nutritionnel, asphyxie racinaire) ou malades, et les parcelles à proximité de zones forestières.

Mesures prophylactiques

Il est important de supprimer l'ensemble des branches atteintes en les brûlant et d'observer régulièrement les troncs et les branches principales des arbres afin de détecter les premières attaques.

Dans les situations à forte pression et mené conjointement avec une prophylaxie rigoureuse (c'est un point essentiel), **il est possible de recourir à du piégeage massif**.

Ce dispositif comprend la pose de huit pièges en croisillons rouges avec un flacon d'alcool éthylique à 48° dénaturé à l'éther par hectare. Il nécessite un entretien minimum :

- Rechargements en liquide attractif hebdomadaires (bi-hebdomadaires si on utilise un gélifiant mélangé à l'alcool) ;
- Raclage puis ré-engluage des plaques après chaque vol significatif.

Si vous êtes concerné par ce ravageur, il est encore temps d'installer les pièges dans vos vergers.

• Hoplocampe du pommier (*Hoplocampa testudinea*)

Eléments de biologie

L'hoplocampe n'a qu'une seule génération par an. Son vol débute au moment de la floraison et les adultes sont attirés par la couleur blanche des fleurs dans lesquelles les femelles pondent 40 à 70 œufs.

Les larves éclosent 10 à 14 jours après et se développent dans les jeunes fruits en formation en les dévorant de l'intérieur. **Chaque larve peut ainsi détruire de 4 à 5 fruits en un mois**. Le développement larvaire se termine fin mai à mi-juin : le fruit dévoré tombe et la larve s'enfonce dans le sol pour y tisser son cocon. L'adulte n'en sortira qu'au printemps de l'année d'après.

Dans les parcelles ayant présenté des dégâts en 2022, il est recommandé d'évaluer le niveau de présence des adultes cette année grâce à la pose de pièges attractifs blancs englués. La pose des pièges doit être réalisée dès le stade E (BBCH 57), à environ 1.80 mètres de hauteur, de préférence exposés au sud et à l'extérieur du feuillage.

Le seuil indicatif de risque est de 20 à 30 adultes capturés par piège pendant toute la période de floraison.

Observations du réseau

Des pièges vont être installés dans deux parcelles du réseau d'observations situées à Saint-Yrieix-La-Perche (87) et Voutezac (19). Ils permettront de détecter le début du vol.

Evaluation du risque

Le risque d'émergence est en cours dans les parcelles ayant atteint le stade E (BBCH 57).

Méthodes alternatives

Du piégeage massif d'adultes peut être réalisé (60 à 150 pièges/ha) afin de diminuer les pontes dans les fleurs. Différents types de pièges blancs englués existent, mais il semblerait que les pièges de type « Croisillons » soient plus efficaces que les plaques ou les bols.

Lorsque la floraison sera terminée, les pièges devront être retirés pour éviter de capturer les auxiliaires ou insectes pollinisateurs.



Hoplocampe adulte
(Crédit photo : INRAe)



- **Acarien rouge** (*Panonychus ulmi*)

Observations du réseau

Les éclosions n'ont pas encore débuté dans les vergers suivis.

Il est conseillé de réaliser la prognose sur les vergers impactés en 2022.

Comment réaliser la prognose ?

Par parcelle, l'opération consiste à prélever au hasard sur 50 arbres, un fragment de bois de 2 ans portant deux dards ou lambourdes. Sous la loupe, il faut ensuite dénombrer, pour chacun des obstacles, ceux portant plus de 10 œufs viables (de couleur rouge-vif) d'acariens rouges.



Œufs d'acariens rouges sur bois
(Crédit Photo : E. Vignaud - FREDON NA)

Evaluation du risque

- **Pour les parcelles avec moins de 40% de bourgeons porteurs de plus de 10 œufs**, le risque est faible. A partir de début mai des observations sur feuilles pourront être réalisées afin de suivre les remontées de populations.
- **Pour les parcelles avec plus de 40% des bourgeons porteurs de plus de 10 œufs**, un accroissement rapide des populations sera à craindre et nécessitera une gestion des parcelles avant le début des éclosions ou en fin de période d'éclosions.

Méthodes alternatives

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

B

- **Tordeuse orientale du pêcher** (*Cydia molesta*)

Observations du réseau

Des pièges vont être mis en place dans différents secteurs et ils permettront de quadriller le bassin de production et d'y détecter le vol du papillon.

Evaluation du risque

Actuellement, le risque est nul. Le risque débutera avec la reprise d'activité de la tordeuse orientale (émergence - accouplement - ponte) et la présence de jeunes fruits.

Méthodes alternatives

La confusion sexuelle est une stratégie respectueuse de l'environnement et non dangereuse pour l'utilisateur. **Les diffuseurs doivent être installés dès à présent.**

Voir le BSV Hors-Série « Confusion sexuelle en arboriculture » du 14/03/22 via ce lien : https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220314_BSV_NA_HS_Confusion_sexuelle_Arbo_2022_cle0a2216-4.pdf

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

B

- **Carpocapse** (*Cydia pomonella*)

Éléments de biologie

Les chenilles hivernantes se nymphosent à partir de fin mars - début avril. Les adultes du premier vol commencent généralement à émerger fin avril - début mai.

Evaluation du risque

Actuellement, le risque est nul. La période à risque débutera lors de leur reprise d'activité (émergence - accouplement - ponte) et lorsque les jeunes fruits apparaîtront.

Méthodes alternatives

La confusion sexuelle est une stratégie respectueuse de l'environnement et non dangereuse pour l'utilisateur. **Les diffuseurs devront être installés si possible avant la floraison** pour faciliter la pose et au plus tard fin avril afin d'être opérationnels dès le tout début de vol.






Voir le BSV Hors-Série « Confusion sexuelle en arboriculture » du 14/03/22 via ce lien : https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220314_BSV_NA_HS_Confusion_sexuelle_Arbo_2022_cle0a2216-4.pdf



Les nichoirs à passereaux permettent également une bonne régulation des populations de carpocapse. Attention néanmoins à l'impact des traitements sur les oiseaux et leurs oisillons : dans ces situations, il est nécessaire de prévoir un emplacement particulier pour les nichoirs.

Poirier

• Stade phénologique

Les stades E (BBCH 57), E2 (BBCH 59) et F (BBCH 61) sont visibles pour les variétés précoces. Dans les secteurs les plus tardifs, on observe encore les stades allant de C (BBCH 53) à D3 (BBCH 56).

Code BBCH	Stade	Description	Photos
5 = Apparition de l'inflorescence			
53	C	ÉCLATEMENT DES BOURGEONS Les extrémités des feuilles entourant les fleurs sont visibles.	
54	C3	OREILLE DE SOURIS Les extrémités des feuilles dépassent les écailles de 10 mm, les premières feuilles se séparent.	
55	D	BOUTON VERT Les premiers boutons floraux sont visibles mais non épanouis.	
56	D3	BOUTON VERT Les fleurs encore fermées commencent à se séparer.	
57	E	BOUTON ROSE Les sépales s'ouvrent légèrement, les pétales s'allongent et deviennent visibles.	

59	E2	BALLONNETS La plupart des fleurs forment avec leurs pétales un ballon creux.	
6 = Floraison			
61	F	DEBUT FLORAISON Environ 10% des fleurs sont ouvertes.	

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

Evaluation du risque

Cf paragraphe « Tavelure » dans le chapitre « Pommier ».

- **Psylle** (*Cacopsylla pyri*)

Durant la floraison et notamment à la chute des pétales, il est conseillé de réaliser des observations afin d'estimer les populations de psylles (œufs) et leur évolution (stades larvaires), en particulier dans les parcelles qui présentent un passé difficile par rapport au psylle ou qui sont attractives pour ce ravageur : forte vigueur végétative, année d'alternance déjà prévue par absence de boutons,....

Caractères distinctifs :

- Jeunes larves (L1, L2 et L3) : taille ≤ 1mm, couleur jaunâtre, translucides, ébauches alaires petites et séparées (visibles au stade L3) ;
- Larves âgées (L4 et L5) : taille de 1 à 2 mm, couleur brunâtre, ébauches alaires superposées.



Larves de psylles et leurs dégâts sur feuilles

(Crédit Photo : FREDON NA)

Observations du réseau

Les observations sur bourgeons réalisées le 27/03 dans chacune des parcelles de référence montrent que la fréquence de psylles (œuf et larves) observés n'évolue pas, ceci peut s'expliquer par la mise en œuvre d'une gestion spécifique contre ce ravageur. **Maintenir la surveillance** car les pontes continuent.

Pour l'instant, pas de présence de miellat et/ou de dégâts sur boutons floraux.

Evaluation du risque

La période actuelle correspond au **développement larvaire**.

Mesures prophylactiques

Le développement de ce ravageur est favorisé par une forte croissance végétative, il est donc indispensable de réaliser une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée, notamment en conservant un environnement favorable.

Méthodes alternatives



Sur les parcelles à problème, il est possible d'utiliser de l'argile blanche comme barrière physique. Cette argile blanche naturelle très fine et exempte de fer n'est pas létale mais irritante et répulsive pour les psylles adultes. Elle perturbe ainsi le dépôt d'œufs et peut permettre de ralentir la prolifération des psylles.

L'intervention est à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.

• Puceron mauve (*Dysaphis pyri*)

Observations du réseau

Pour l'instant pas de foyers de pucerons mauves observés dans les trois vergers du réseau.

Seuil indicatif de risque : dès que ce puceron est présent.

Evaluation du risque

La période de risque de développement est en cours.
Surveillez vos parcelles pour détecter les foyers en formation.

Méthodes alternatives

Des produits de biocontrôle existent et sont listés dans la dernière note de service DGAL/SDQPV consultable via ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.



Jeune foyer de pucerons mauves
(Crédit Photo : FREDON NA)

• Anthonome d'hiver du poirier (*Anthonomus pyri*)



Larve d'anthonome du poirier
(Crédit Photo : FREDON NA)

Éléments de biologie

Les œufs pondus en automne à l'intérieur des bourgeons éclosent à la fin de l'hiver jusqu'au début du printemps. La larve se développe aux dépens du bourgeon à fleurs, dévorant ainsi les boutons floraux.

Les dégâts sont visibles en fin d'hiver ou au début du printemps. Les bourgeons floraux attaqués par les larves ne s'ouvrent pas et se dessèchent avant ou au moment de la floraison.

Evaluation du risque

Réalisez un suivi régulier des bourgeons afin d'estimer l'intensité de l'attaque dans la parcelle.

• Chenilles défoliatrices - Tordeuses

Observations du réseau

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces tordeuses doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux, soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Les chenilles responsables sont diverses et difficilement identifiables à ce stade :

- L'arpenteuse se déplace en arceau ;
- La tordeuse est vive et elle se laisse tomber en se suspendant à un fil de soie ;
- La noctuelle est le plus souvent glabre et elle s'enroule si elle est dérangée.



Dégât de chenille sur fleur
(Crédit photo : FREDON NA)

Seuil indicatif de risque atteint dès que 5% des organes sont occupés par une larve.

Evaluation du risque

La reprise d'activité des larves est en cours mais elle devrait être ralentie par la baisse actuelle des températures.

• Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)

Le feu bactérien est causé par la bactérie *Erwinia amylovora*. Son activité redémarre au printemps après avoir passé l'hiver dans les chancres formés sur l'arbre l'année d'avant.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- La présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses) ;
- La présence d'inoculum dans l'environnement ;
- Des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie (cf. tableau ci-dessous).

Température maximale	Température minimale	Pluie
>à 24°C	-	-
>à 21°C	>à 12°C	-
>à 18°C	>à 10°C	2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) est atteinte ou le sera prochainement sur l'ensemble des variétés et des secteurs, il faut rester attentif à l'évolution de la météo.

Mesures prophylactiques

Lorsqu'un foyer est décelé, la maladie doit impérativement être éradiquée le plus rapidement possible afin d'éviter toute propagation.

Les pousses infectées devront être supprimées le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, et ce afin d'éviter de nouvelles contaminations. Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie, il est nécessaire de brûler les rameaux atteints et de désinfecter les outils de taille.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, la Chambre d'agriculture de Dordogne, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".